

PROTOCOLE DE PARTENARIAT

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

ET

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

RELATIF A L'ORGANISATION

DU

9^{ème} FORUM MONDIAL DE L'EAU, « DAKAR 2021 »

Préambule

Le Gouvernement de la République française, ci-après dénommé « la France », d'une part,
et **le Gouvernement de la République du Sénégal**, ci-après dénommé « le Sénégal », d'autre part,

ci-après dénommés « les signataires ».

Considérant que le 9^{ème} Forum mondial de l'Eau se tiendra à Dakar, Sénégal, en 2021, sous le thème de « La sécurité de l'eau pour la paix et le développement » ;

Désireux de poursuivre leur collaboration dans le cadre du 9^{ème} Forum mondial de l'Eau ;

Considérant l'engagement de la France et du Sénégal en faveur de l'accord de Paris sur le Climat et l'Agenda 2030, notamment de l'Objectif de Développement Durable n°6 ;

Considérant la volonté du Sénégal de favoriser l'organisation d'un Forum efficace aux plans social, politique, économique ; catalyseur de l'action pour les engagements sur l'eau et l'assainissement ; et connecté aux agendas, plateformes et engagements internationaux (ODD, Accord Paris sur Climat, Agenda 2063 de l'Afrique) ;

Rappelant l'engagement de la France par échange de courrier des deux Présidents en date respectivement du 07 mars et 16 avril 2018 ;

Saluant la décision du Président de la République du Sénégal d'organiser la neuvième édition du Forum mondial de l'Eau à Dakar, du 22 au 27 mars 2021 ;

Déclarent leur intention de coopérer pour l'organisation du 9^{ème} Forum mondial de l'Eau via un partenariat stratégique qui répondra aux axes ci-après.

1. Partenariat thématique

1. La France manifeste son intention de figurer parmi les Partenaires Stratégiques du Sénégal dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre du 9^{ème} Forum mondial de l'Eau pour les 02 priorités suivantes : « Sécurité de l'eau et de l'assainissement » et « Eau et développement rural » et déclare qu'à ce titre, la France et ses opérateurs, et notamment l'Agence Française de Développement, ci-après nommée « AFD », participeront aux travaux préparatoires du Forum concernant ces deux thématiques, ainsi qu'à l'animation de celles-ci lors du Forum. La liste indicative des actions qui pourront être mises en œuvre par la France dans le cadre cet appui figure en annexe 1.
2. Les signataires entendent le statut de « Partenaire Stratégique » comme impliquant une collaboration à la fois technique, humaine, politique et financière. Les modalités financières du partenariat seront définies ultérieurement.
3. Selon l'intention des signataires, ce partenariat stratégique n'exclut pas l'implication de la France, via la participation de l'AFD, au groupe de travail portant sur la thématique « Outils et moyens ».

4. Selon l'intention des signataires, ce partenariat stratégique n'exclut pas l'implication technique et financière des acteurs non gouvernementaux et du secteur privé français de l'eau et de l'assainissement sur les autres thématiques du Forum en fonction de leurs intérêts et domaine d'expertise.
5. Afin de favoriser une approche intersectorielle des enjeux de l'eau, y compris au plan culturel, la France déclare qu'elle encouragera et soutiendra une présence française significative et diversifiée, de l'ensemble des acteurs des secteurs liés à l'eau et l'assainissement, et notamment de la société civile ; que la participation d'acteurs internationaux disposant de moyens limités tels que les jeunes, les représentants de la société civile, les représentants du secteur agricole, sera également favorisée et qu'enfin, le public cible sera identifié ultérieurement en fonction des orientations et ambitions de la France et du Sénégal.

2. Appui à la promotion et la visibilité du 9^{ème} Forum mondial de l'Eau

1. La France déclare son intention de promouvoir le 9^{ème} Forum mondial de l'Eau de Dakar auprès de ses partenaires dans le cadre de ses relations bilatérales et multilatérales, ainsi que dans le cadre d'évènements organisés sur le territoire national, dont la liste pourra être établie ultérieurement, durant toute la durée de la préparation du Forum.
2. Sous réserve de la consultation du cahier des charges de labellisation et de l'adéquation entre celui-ci et les intérêts et orientations nationales, la France déclare également qu'elle s'efforcera de soutenir l'Initiative Dakar 2021 en :
 - promouvant l'Initiative Dakar 2021 au sien de son réseau diplomatique et dans le cadre de ses relations bilatérales ;
 - proposant à la labellisation des projets français innovants ;
 - favorisant la généralisation du label Dakar 2021, notamment au sein des instances européennes ;
 - organisant conjointement avec le Sénégal la diffusion d'informations concernant cette initiative dans le cadre d'évènements.
3. La France déclare aussi qu'elle participera à la diffusion d'informations en assurant la traduction française de communications liées à la préparation du Forum, ainsi qu'à la diffusion des résultats de celui-ci. Les critères d'éligibilité des documents à la traduction pourront être définis ultérieurement.
4. La France déclare enfin qu'elle apportera son concours au Sénégal pour l'élaboration d'une stratégie de diffusion, de suivi et la promotion des résultats du Forum, notamment en vue de son intégration dans l'Agenda 2030.

3. Appui logistique et organisationnel

La France affirme son intention d'apporter un soutien au Secrétariat exécutif, et en particulier aux activités dédiées à l'organisation logistique du Forum et à la mise en œuvre de l'Initiative Dakar 2021.

4. Mise en œuvre

Les signataires souhaitent que les organes chargés du suivi et de l'exécution du partenariat soient :

- pour le Gouvernement de la République française : le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères ;
- pour le Gouvernement de la République du Sénégal : le Secrétariat exécutif du 9^{ème} Forum mondial de l'Eau.

5. Dispositions finales

Les signataires manifestent leur intention que le présent partenariat puisse être modifié si nécessaire.

Le présent document ne crée ni droits ni obligations en droit international.

Les signataires s'efforceront de continuer ce partenariat établi par la présente déclaration jusqu'à 6 mois après le 9^{ème} Forum mondial de l'eau

EN FOI DE QUOI, les soussignés ont signé le présent partenariat en double exemplaire, en langue française.

Fait à Dakar, le

Pour le Gouvernement
de
la République française



Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères

Pour le Gouvernement
de
la République du Sénégal



Amadou BA
Ministre des Affaires Etrangères et des
Sénégalais de l'extérieur

ANNEXE 1 : liste indicative des actions à mettre en œuvre par la France

1. La France appuiera le Sénégal dans la préparation de l'évènement. Cet appui se traduira par :
 - 1.1. Un retour d'expérience de la France auprès du Secrétariat exécutif du 9^{ème} Forum dans l'organisation d'évènements internationaux tels que le 6^{ème} Forum mondial de l'Eau de Marseille 2012 et la COP 21 tenue à Paris en 2015.
 - 1.2. La contribution aux groupes de travail dédiés aux thématiques « Sécurité de l'eau et de l'assainissement » et « Eau et développement rural » repose sur :
 - la participation d'experts de l'Etat et de ses opérateurs aux groupes de travail ;
 - la production de notes de concept ;
 - la participation à l'élaboration du contenu, l'organisation de sessions et l'identification d'intervenants ;
 - la sponsorisation de la participation au Forum d'acteurs aux ressources limitées : jeunes, femmes, société civile etc.
2. La France, avec les autres partenaires stratégiques, participera à l'organisation, l'accueil et l'animation de groupes de travail préparatoires.
3. La France soumettra, pour labellisation, dans le cadre de l'« Initiative Dakar 2021 », une liste de projets liés à la gestion de l'eau et au renforcement de l'accès aux services d'eau et d'assainissement en Afrique et dans le monde.
4. La France aménagera un pavillon dans le village des expositions du 9^{ème} Forum mondial de l'Eau pour présenter les initiatives françaises en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement.